

République Française

Département de la Manche
Arrondissement de Coutances
Canton de Créances
Commune de Saint-Germain-sur-Ay

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 29 mars 2023

Nombre de conseillers :

en exercice : 15

présents : 12

votants : 14

Date d'affichage de la liste des délibérations : 7 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente du bourg, 45 rue de l'Eglise, sous la présidence de M. Le Maire, Christophe GILLES.

Présents : GILLES Christophe – GIAVARINI Pascal - POZZO Maryvonne – LEPAGE Michel - LEBLOND Christine – LEMAITRE Stéphanie - YBERT Valéry – FOSSEY Flavie - VANDENAWEELE Guy – LE GUILLOUX Vanessa - GRINCOURT Vincent - LECOEUR Maurice.

Pouvoirs : LECORNU Séverine a donné procuration de vote à LEBLOND Christine.
THIENNETTE Claude a donné procuration de vote à YBERT Valéry.

Absente : LACAILLE Estelle.

Secrétaire de séance :
POZZO Maryvonne.

1 – COMMANDE PUBLIQUE

1.1 – Marchés publics

Acceptation de la proposition financière du Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (Sdem50) quant à la participation financière de la commune aux travaux de rénovation de l'éclairage public – programme 2023 - Délibération n° DEL2023-04-19

M. Le Maire donne la parole à son adjoint délégué aux travaux, M. Pascal GIAVARINI.

Il présente aux conseillers la proposition financière reçue du Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (Sdem50), relative à la participation financière de la commune aux travaux de rénovation de l'éclairage public.

Le Conseil Municipal,

VU, Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU, La proposition financière reçue du Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (Sdem50),

Après avoir entendu la présentation de M. L'Adjoint au maire, délégué aux travaux,

Après en avoir délibéré,

République Française

Département de la Manche
Arrondissement de Coutances
Canton de Créances
Commune de Saint-Germain-sur-Ay

DECIDE

- ☞ **Article 1^{er} :** d'accepter la proposition financière du Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (Sdem50) relative à des travaux de rénovation de son Eclairage Public, soit une participation financière estimée à un montant de 74 550,00 € pour l'année 2023 conformément à l'annexe financière jointe à cette délibération ;
- ☞ **Article 2 :** d'autoriser M. Le Maire à signer cette proposition financière ainsi que l'ensemble des pièces administratives afférent à ce dossier ;
- ☞ **Article 3 :** que les crédits nécessaires à ces dépenses sont inscrits au budget primitif 2023 de la commune, en dépenses d'investissement, à l'article 2041582.

Adoptée à l'unanimité des votants
(14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

Fait à Saint-Germain-sur-Ay,
Le 6 avril 2023,

La Secrétaire de Séance,
Maryvonne POZZO

40330

Le Maire,
Christophe GILLES



(Handwritten signature of Christophe Gilles)

Le Maire de la commune de Saint-Germain/Ay :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte affiché et transmis au contrôle de légalité le *26 avril 2023*;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de l'acquisition de son caractère exécutoire.



ANNEXE FINANCIÈRE PROJET PLAN RENOVATION

Commune de : ST GERMAIN SUR AY
Désignation : Plan de rénovation pluriannuel
APS n° : 481094

Travaux Neuf (année 2023)	Montant estimatif des travaux (HT)	Financement SDEM50	Participation de votre collectivité
<i>Rénovation de 72 luminaires;13 mâts;39crosses; 2 armoires</i>	106 500,00 €	31 950,00 €	74 550,00 €
Aide du SDEM50 de 30% du montant définitif des travaux, plafonnée à 900€ par luminaire installé			

Travaux Neuf (année 2024)	Montant estimatif des travaux (HT)	Financement SDEM50	Participation de votre collectivité
<i>Rénovation de 72 luminaires;1 mâts;58 crosses 3 armoires</i>	101 600,00 €	30 480,00 €	71 120,00 €
Aide du SDEM50 de 30% du montant définitif des travaux, plafonnée à 900€ par luminaire installé			

Travaux Neuf (année 2025)	Montant estimatif des travaux (HT)	Financement SDEM50	Participation de votre collectivité
<i>Rénovation de 75 luminaires;15 crosses; 3 armoires</i>	92 700,00 €	27 810,00 €	64 890,00 €
Aide du SDEM50 de 30% du montant définitif des travaux, plafonnée à 900€ par luminaire installé			

Total définitif des travaux	Montant estimatif des travaux (HT)	Financement SDEM50	Participation de votre collectivité
Total définitif des travaux pour l'année 2023	106 500,00 €	31 950,00 €	74 550,00 €
Total définitif des travaux pour l'année 2024	101 600,00 €	30 480,00 €	71 120,00 €
Total définitif des travaux pour l'année 2025	92 700,00 €	27 810,00 €	64 890,00 €
Total définitif des travaux éclairage public du présent chapitre avec détail prévisionnel du financement SDEM50 et de la participation de votre collectivité	300 800,00 €	90 240,00 €	210 560,00 €



Bon pour accord
avant travaux,



Le Maire,
Christophe GILLES